



Devis émis le 11/03/2016

Madame, Monsieur,

L'équipe du Courrier Français vous remercie de la confiance que vous lui accordez.  
Votre formalité concernant TEST ACCORD S TEST sera publié dans le département 33 - Gironde.

Vous trouverez ci dessous la prévisualisation de l'annonce avant parution, ainsi que les éléments financiers s'y rapportant.

A réception de votre accord, validé par votre règlement (sauf compte professionnel), nous vous ferons parvenir une attestation de parution. Nous restons à votre disposition au 05 56 44 72 24.

Le service Annonces Légales

PS: Tarif valable selon arrêté préfectoral en vigueur.

Désignation	Qté	P.U	HT	TVA	TVA	Total
Hauteur (mm)	98	1,80 €	176,40 €	20,00%	35,28 €	211,68 €
Justificatifs	1	1,17 €	1,17 €	20,00%	0,23 €	1,40 €
Port	1	1,00 €	1,00 €	20,00%	0,20 €	1,20 €
<b>Montant TTC</b>						<b>214,28 €</b>

**COURRIER FRANÇAIS**  
rue du Docteur Jean Vincent  
BP 20238  
33028 BORDEAUX Cedex

Bon pour accord + cachet

233000

## **AVIS DE FUSION-CRÉATION**

Entre la Ligue de Champagne-Ardenne de Rollers Sports et la Ligue d'Alsace de Roller Sports en vue de la constitution de la Ligue de Roller Sports du Grand-Est Ligue d'Alsace de Roller Sports (LARS) Association loi 1908 déclarée en préfecture le 02/06/2008 Volume 34 Folio 313 N°SIREN : 452 405 368 00021 Maximeweg 68750 Bergheim

Ligue régionale de la FF Roller Sports Ligue de Champagne de Roller Sports (LCARS) Association loi 1901 déclarée en préfecture de Reims en 1999 N°SIREN : 453-114-746-000-10 14 rue Pierre Reverdy 51350 CORMONTREUIL Ligue régionale de la FF Roller Sports

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/01/2016, il a été établi le projet de fusion entre les associations la LARS et la LCARS, par voie de création de l'association Ligue de Roller Sports du Grand-Est (LRSGE) dont le siège social est établi à l'adresse personnelle du président de la nouvelle ligue sauf décision contraire par l'AG constitutive.

L'actif et le passif de l'association LARS évalués au 28/01/2016 seront transmis à l'association LRSGE.

Actif évalué à 22 837 €, Passif évalué à 22 837 €, Actif net 22 837 €.

Le présent projet de fusion et la dissolution des associations fusionnées qui en résultent prendront effet à la date de l'AG constitutive, sous réserve des conditions suspensives déterminées par les parties. Les créanciers des associations fusionnées, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis.